

Direction des Espaces Verts et de l'Environnement Service des Ressources Humaines - Bureau de Prévention et des Risques Professionnels



COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU 22 SEPTEMBRE 2022

Point n°2:

Bilan des accidents de service et des maladies professionnelles en 2021

Sommaire

1	Rés	sultats généraux des accidents de service à la DEVE	. 5
	1.1	Panorama général des accidents de service 2011-2021	. 5
	1.2	Évolution des indicateurs de référence :	.6
	1.2.1	Indice de fréquence	. 6
	1.2.2	Taux de fréquence	. 6
	1.2.3	Taux de gravité	. 7
	1.2.4	Indice de fréquence et durée moyenne d'arrêt par service	8
	1.3	Profil des accidents de service avec et sans arrêt	10
	1.4	Circonstances des accidents de service	13
2	Acc	cidents par services	14
	2.1	Service d'Exploitation des Jardins	15
	2.1.1	Typologie des accidents	15
	2.1.2	Répartition des accidents au sein des divisions	16
	2.1.3	Facteurs de risques liés à la survenue des accidents de travail	17
	2.2	Service de l'Arbre et des Bois	18
	2.2.1	Typologie des accidents	18
	2.2.2	Facteurs de risques liés à la survenue des accidents de travail2	20
	2.3	Service des Cimetières	21
	2.3.1	Typologie des accidents	21
	2.4	Service du Patrimoine et de la Logistique2	24
	2.5	Service des Techniques du Végétal et de l'Agriculture	26
	2.5.1	Typologie des accidents2	26
3	3. A	accidents de trajet2	28
4	Ма	ladies professionnelles3	30
	4.1	Evolution globale sur la periode 2011 - 2020	30
	4.2	Répartition des maladies professionnelles et maladies contractées en service selo	on
	le mé	étier exercé	31

Introduction

Ce document recense et analyse les accidents de service des agents de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) de la Ville de Paris, au titre de l'année 2021.

Les données qui alimentent ce bilan proviennent de trois applications informatiques (Infocentre AT/MP, PRORISQ et RH21), qui regroupent des éléments disponibles sur les agents et leur suivi professionnel, comme les accidents de travail-service et de trajet dont ils ont été victimes.

Les chiffres présentés dans ce bilan ont été extraits à la date du 15 avril 2021. Une évolution sur la situation de certains accidents (reconnaissance tardive, prolongation de l'arrêt, rechute...) n'est pas à exclure, même plusieurs mois après, ce qui peut occasionner quelques variations, particulièrement sur le nombre de jours d'arrêt. Pour ces raisons, les chiffres présentés au CHSCT central ne sont pas toujours exactement les mêmes que ceux qui figurent dans le présent bilan.

L'évolution de ces accidents est examinée à partir d'indicateurs officiels, couramment utilisés par les organismes de sécurité sociale: taux de fréquence, taux de gravité, indice de fréquence ou durée moyenne d'arrêt. La nature des risques est identifiée à partir des informations recueillies sur les déclarations d'accidents de service.

Après une année 2020 marquée par l'épidémie de Covid-19 et les différents confinements avec des chiffres d'accidentologie particulièrement bas en raison de la baisse d'activité, l'année 2021 a marqué le retour à une activité plus normale et les chiffres seront à comparer avec les années antérieures à 2020.

1 RÉSULTATS GÉNÉRAUX DES ACCIDENTS DE SERVICE À LA DEVE

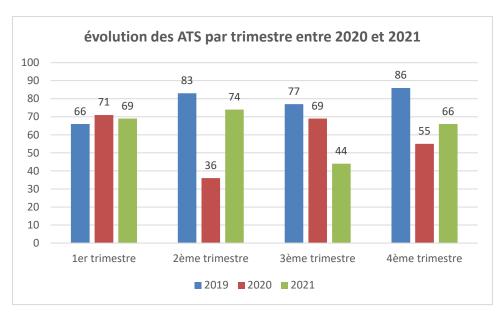
1.1 PANORAMA GÉNÉRAL DES ACCIDENTS DE SERVICE 2011-2021

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Évolution 2020-2021	Évolution 2019-2021
Total Accidents	508	441	439	428	394	335	328	395	375	277	291	7 5%	2 2%
Accidents de Service	441	387	371	369	334	277	275	334	312	231	253	7 10%	¥ 19%
Accidents de Trajet (ATrajet)	67	54	68	59	60	58	53	61	63	46	38	1 7%	¥ 40%
Accidents de Service avec arrêt (ITT)	301	283	260	243	244	210	211	258	249	175	188	7 7%	¥ 24%
Indice de Fréquence (‰) ¹	77	71	69	65	66	60	67	83	83	59	62	7 5%	¥ 25%
Maladies Professionnelles	29	43	11	21	17	14	15	14	12	6	20	7 233%	7 67%

Évolution des accidents du travail 2011 - 2021

Après une année 2020 marquée par une baisse non négligeable du nombre d'AT liée à la baisse d'activité en raison des différents confinements, on constate une légère hausse du nombre d'accidents en 2021. Cependant, les chiffres 2021 restent inférieurs aux valeurs avant Covid et en forte baisse par rapport à 2019, en dehors des maladies professionnelles (voir paragraphe dédié).

La comparaison par trimestre permet de mieux visualiser l'impact des confinements sur les chiffres de l'accidentologie :



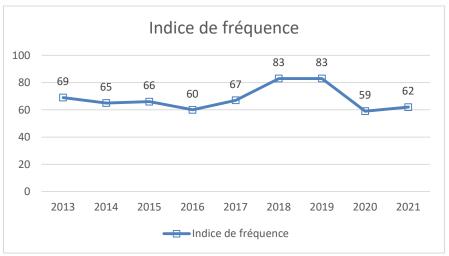
Sans compter le 2^{ème} trimestre 2020, le plus impacté par le 1^{er} confinement, le nombre d'AT reste sensiblement le même entre 2020 et 2021, avec même une légère baisse sur la période étudiée.

¹ Indice de fréquence : If = (nb d'accidents du travail avec arrêt/nb d'agents) x 1 000

1.2.1 INDICE DE FRÉQUENCE

Pour rappel, l'indice de fréquence est l'un des indicateurs les plus courants dans le milieu de la prévention, car il permet de se comparer et donc de se situer dans un secteur d'activité. Il s'agit du nombre d'accidents du travail entraînant un arrêt d'au moins 24h, rapporté à 1000 agents. Cet indicateur permet donc de mesurer l'évolution des accidents du travail au fil du temps, en tenant compte des variations éventuelles de l'effectif.

Cependant, les effectifs réellement présents lors du premier confinement étaient bien inférieurs à la valeur prise en compte pour le calcul, en raison des ASA (les outils statistiques ne font pas la différence entre agents en ASA et agents réellement présents). Cette valeur, ainsi que les autres taux présentés après sont donc à lire avec prudence pour l'année 2020.

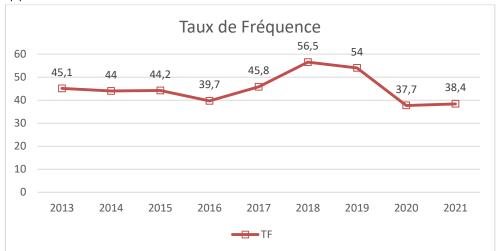


Évolution de l'indice de fréquence (IF) des accidents de service

1.2.2 TAUX DE FRÉQUENCE

Le taux de fréquence exprime le nombre d'accidents de service avec arrêt2 par million d'heures travaillées.

Il permet de rapporter les accidents de service à la mesure d'un volume d'activité.



Évolution du taux de fréquence (TF) des accidents de service – Extraction de l'infocentre AT/MP par la DRH en mars 2022

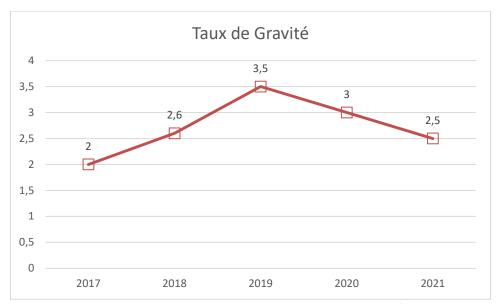
² Taux de fréquence : Tf = (nb d'accident du travail avec arrêt/nb d'heures travaillées) x 1 000 000

Logiquement, le taux de fréquence suit sensiblement la tendance de l'indice de fréquence, le volume d'activité étant relativement proportionnel à l'effectif.

Pour ces deux indicateurs, si l'on constate une légère hausse par rapport à 2020, les valeurs restent nettement inférieures à 2019. Pour le taux de fréquence, la valeur 2021 est la plus basse enregistrée depuis 2013.

1.2.3 TAUX DE GRAVITE

Le taux de gravité correspond au nombre de jours d'arrêt de travail 3 pour cause d'accident de service, par millier d'heures travaillées. Il rapporte les jours de travail perdus à la mesure d'un volume d'activité.

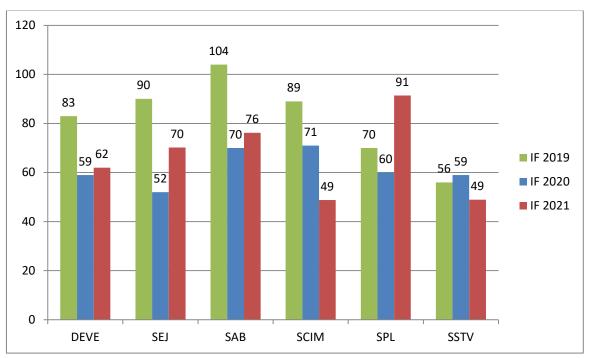


Évolution du taux de gravité (TG) des accidents de service - Extraction de l'infocentre AT/MP par la DRH en mars 2022

Les données ont été actualisées et recalculées par la DRH en 2021, sur la base d'indicateurs plus fiables sur le nombre de jours d'arrêt lié à chaque évènement, ce qui explique l'écart par rapport aux valeurs présentées les autres années. L'évolution du taux de gravité, indépendante du nombre d'accidents, semble montrer que **la gravité des accidents est en baisse depuis 2019.**

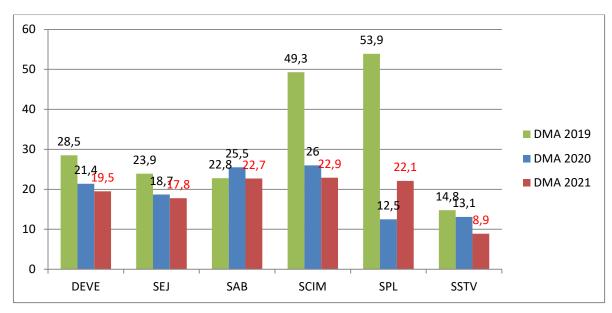
³ Taux de gravité : Tg = (nb de jours perdus/nb d'heures travaillées) x 1 000

Comme indiqué page 4, l'indice de fréquence des accidents de travail est le nombre d'accidents de service avec arrêt pour 1000 agents.



Indice de fréquence des accidents de service avec arrêt (IFAT - %)

La baisse de l'indice de fréquence entre 2019 et 2021 est valable pour tous les services en dehors du SPL.



Durée moyenne d'arrêt des accidents de service (DMA – jours) prise sur tous les accidents de service ayant entraîné un arrêt

Moins nombreux en 2021, les accidents ont également été globalement moins graves, avec une durée moyenne d'arrêt en baisse par rapport à 2019 et 2020 pour l'ensemble des services de la DEVE.

Ce phénomène se traduit notamment au niveau du nombre d'accidents ayant entraîné plus de 100 jours d'arrêt. Au nombre de 12 en 2018 et de 15 en 2019, 8 seulement sont dénombrés en 2021,

représentant 1053 jours au total (pour mémoire, 4 AT ayant entraîné plus de 100 jours d'arrêt avaient été constatés en 2020).

Métier / activité	Service	Circonstances	Nbre jours d'arrêt
Bucheron-élagueur	SAB	L'agent était en train d'ébrancher un arbre au sol quand un autre arbre lui est tombé dessus.	225
Métallier	SPL	En déplaçant le vantail d'un grand portail, l'agent a ressenti une vive douleur au niveau des cervicales, allant jusqu'au poignet gauche.	151
Bucheron-élagueur	SAB	L'agent a fait un faux mouvement dans l'arbre lors de l'opération d'élagage.	136
ATEE	SAB	Au cours d'une intervention liée au marathon de Paris pour mise à disposition d'eau potable, l'agent a manqué une marche en descendant du fourgon atelier. Il est tombé en arrière et le dos et la tête ont heurté le sol. Il a brièvement perdu connaissance.	120
Jardinier	SEJ	L'agent descendait du matériel d'un porteur quand il est tombé de l'engin.	116
ATEE	SCIM	L'agent descendait du véhicule professionnel quand une douleur est survenue au genou droit.	105
ATEE	SEJ	En chargeant le karcher dans le porteur avec son collègue, l'agent a ressenti une douleur allant du cou jusqu'à la poitrine.	100
Jardinier	SAB	L'agent était en train de décharger des branches coupées dans un véhicule type Porter lorsqu'il a perdu connaissance. Lorsqu'il est revenu à lui, ses collègues étaient en train de l'assoir sur une chaise.	100







JARDINIERS

122 accidents de travail (dont 96 avec arrêt) IF (%) = 87 (48% du total AT DEVE)

AGENTS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE

11 accidents de travail (dont 9 avec arrêt) IF (%) = 47(4% du total AT DEVE)

ATEE

46 accidents de travail (dont 35 avec arrêt) IF (‰) = 66 (18% du total AT DEVE)





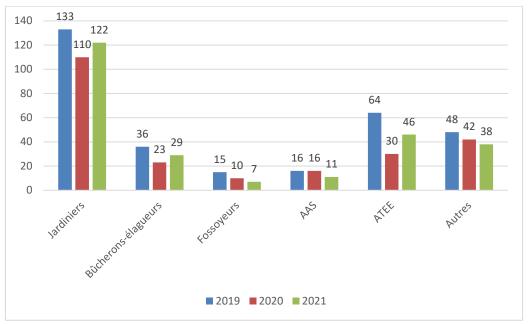
BUCHERONS -**ELAGUEURS**

29 accidents de travail (dont 18 avec arrêt) IF (‰) = 119 (12% du total AT DEVE)

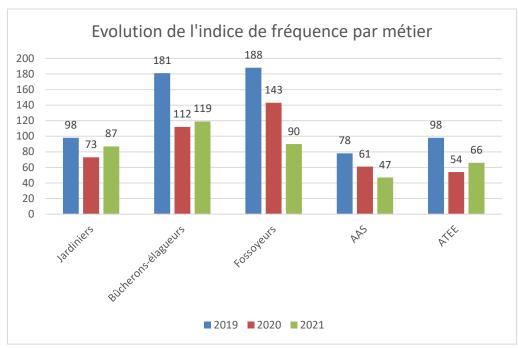
FOSSOYEURS

7 accidents de travail (dont 6 avec arrêt) IF (‰) = 90 (3% du total AT DEVE)

Autres métiers	Nbre d'accidents de travail
Architecture / Mobilier	13
Encadrement / activités tertiaires	11
Cultivateurs	4
Mécaniciens	4
Techniciens	3
Environnement	3
TOTAL	38 (15%)



Nombre d'accidents de travail par métier entre 2019 et 2021



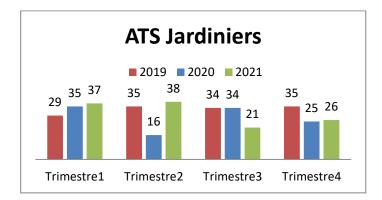
Indice de fréquence par métier entre 2019 et 2021

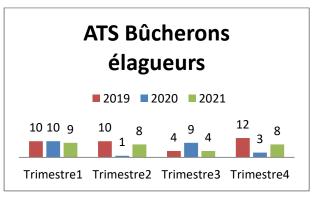
En 2021:

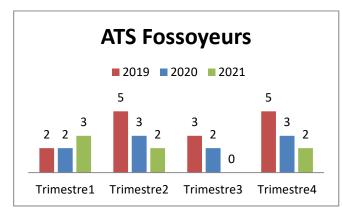
- 48 % des accidents de travail sont recensés chez les jardiniers (qui représentent 36 % de la population de la DEVE).
- 11 % sont recensés chez les bûcherons-élagueurs (qui représentent 5 % de la population).
- 18 % chez les adjoints techniques d'entretien des espaces (18 % de la population).
- 4 % chez les AAS (6 % de la population).
- 3 % chez les fossoyeurs (2 % de la population).

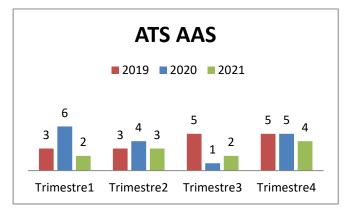
Comme pour les ATS au sein des services, la répartition des ATS par trimestre selon les métiers montre l'impact de la crise sanitaire, excepté pour les fossoyeurs et les AAS, dont le nombre d'ATS n'a

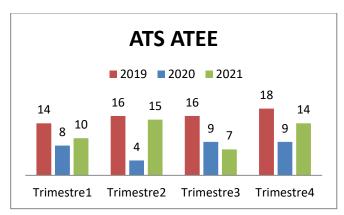
pas considérablement chuté, les cimetières étant restés ouverts pendant le 2nd trimestre 2020 pour les inhumations. Pour l'ensemble des métiers, le nombre d'AT en 2021 est inférieur à 2019.







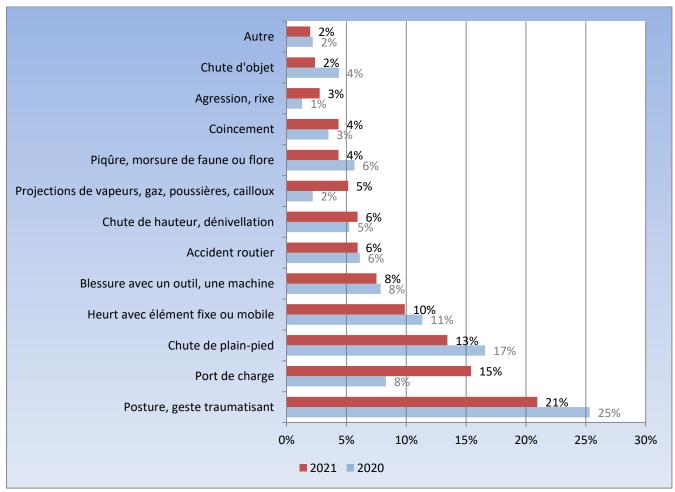




1.4 CIRCONSTANCES DES ACCIDENTS DE SERVICE

Les principales circonstances d'accidents de service à la DEVE en 2020, qu'ils aient entraîné ou non un arrêt, sont les suivantes :

(à titre de comparaison, les circonstances 2020 apparaissent dans le graphique – les valeurs sont données en pourcentage afin de pouvoir comparer l'évolution de la part de chaque facteur entre 2020 et 2021)



Circonstances des accidents de service

Comme pour 2019 et 2020, les 4 facteurs d'accidents les plus importants sont les postures ou gestes traumatisants, le port de charge, les chutes de plain-pied et les heurts avec éléments fixes ou mobiles. À eux seuls, ils représentent plus de la moitié des accidents en 2021.

À noter en 2021 une assez nette augmentation de la part des accidents liés au port de charge après un recul en 2020.

Sous la dénomination « autre » apparaissent des dommages ou douleurs constatés par des agents au cours ou en fin de service, sans qu'ils soient capables d'établir un lien direct avec leur activité.

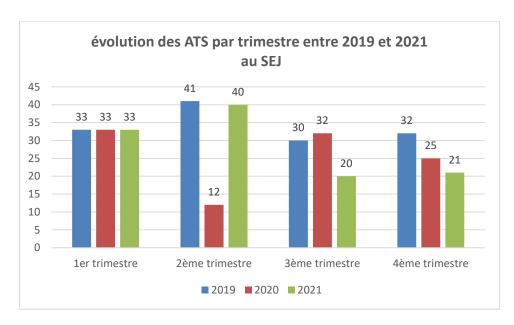
2 ACCIDENTS PAR SERVICES

2021	SEJ	SAB	SCIM	STVA	SPL	Autres	DEVE
Total Accidents	126	84	34	12	23	12	291
Accidents de Service	114	73	26	12	21	7	253
Accidents de Service avec arrêt (ITT)	88	49	22	9	17	3	188
Accidents de Trajet (ATrajet)	12	11	8	0	2	5	38
Indice de Fréquence (‰)	70	76	49	49	91	5	62
Nb de jours d'arrêt	1563	1114	503	80	375	28	3663
Durée moyenne d'accident (jours)	17,8	22,7	22,9	8,9	22,1	9,3	19,5

Répartition 2021 des accidents dans les services de la DEVE

TYPOLOGIE DES ACCIDENTS 2.1.1

En 2021, on comptabilise 126 accidents au sein du service d'exploitation des jardins : 114 sont liés au travail et 12 au trajet. Encore une fois, la comparaison par rapport à 2020 peut se faire en analysant par trimestre:



La comparaison par trimestre montre que, si sur la première moitié de l'année le nombre d'AT est comparable à 2019, on constate une baisse sur le 2nd semestre, y compris par rapport à 2020.

Pour 2021, les ATS ont été regroupés par activité, ce qui permet d'identifier les activités les plus accidentogènes au SEJ:

Activité	Nombre d'ATS
Logistique (chargement/déchargement, rangement aire technique)	19
Déplacement piéton	17
Entretien horticole - taille	12
Entretien horticole - désherbage/arrachage	10
Entretien espaces verts - déchets	8
Entretien horticole - arrosage/épandage	7
Non précisé	6
Plantation	5
Déplacement motorisé	5
Tonte	4
Broyage	4
Entretien espaces verts - jeux	3
Soufflage	3
Sapins	2
Fontainerie	2
Entretien locaux	2
Entretien espaces verts - nettoyage	2
Ouverture/fermeture	1

Activité	Nombre d'ATS
Déplacement vélo	1
Entretien matériel	1
Total général	114

Compte tenu de la diversité des tâches au sein du SEJ, on retrouve une grande variabilité dans l'accidentologie par activité. On note cependant trois activités qui ont occasionné au moins 10 accidents chacune (en dehors des déplacements piétons qui ne correspondent pas à une activité particulière):

- Logistique (chargement/déchargement, rangement aire technique) : 20 ATS
- Entretien horticole taille: 12 ATS;
- Entretien horticole désherbage/arrachage : 13 ATS.

L'étude de l'activité de taille, ainsi que la problématique de la logistique, intégrées dans le programme de prévention du BPRP pour le SEJ, prendront en compte ces éléments d'accidentologie.

2.1.2 RÉPARTITION DES ACCIDENTS AU SEIN DES DIVISIONS

	Accidents de Service 2021	Accidents de Service 2020	AT avec arrêt 2021	AT avec arrêt 2020	Nb de jours perdus 2021	Nb de jours perdus 2020
DIV CENTRE-7	13	11	11	9	150	146
DIV 8/9/10	4	6	4	5	46	48
DIV 11/12	16	8	11	6	205	167
DIV 5/13	13	4	10	2	133	125
DIV 6/14	10	12	9	9	193	190
DIV 15	8	19	7	11	156	166
DIV 16	7	4	5	3	40	78
DIV 17	9	4	6	3	141	20
DIV 18	5	12	3	11	108	261
DIV 19	15	14	10	10	187	118
DIV 20	14	8	12	6	204	82
TOTAL	114	102	88	75	1563	1401

Répartition des accidents de travail par divisions du SEJ

FACTEURS DE RISQUES LIÉS À LA SURVENUE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL 2.1.3

Pour l'année 2021, sur l'ensemble des accidents de travail du SEJ, les principaux facteurs d'accidents sont:

- Les postures et gestes traumatisants (22%), soit une part moins importante qu'en 2020 (28%).
- 2. Le port de charges (17%), une part nettement plus importante qu'en 2020 : 5%, et à peu près identique à 2019 (19%).
- 3. Enfin, les chutes de plain-pied (15%) représentent la même part qu'en 2020.

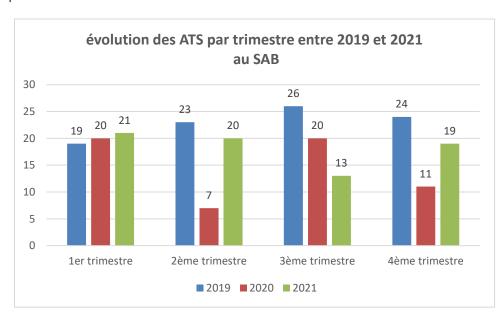
Étiquettes de lignes	PGT	PCH	СРР	вом	HEFM	CHD	PMFF	ROUT	AGR	COIN	PROJ	A-NC
DIVISION 1234/7	5	1	1	1	2					2		1
DIVISION 8/9/10	1			1				1		1		
DIVISION 11/12	3	3	2	3	1	2		1			1	
DIVISION 5/13	1	1	4	2		1	2			1	1	
DIVISION 6/14	2	2	4		1							1
DIVISION 15		2	2		1	2			1			
DIVISION 16	3	1		1			2					
DIVISION 17	2	2	1	1	3							
DIVISION 18		1	1		1	1	1					
DIVISION 19	5	1	1			1		4	3			
DIVISION 20	3	5	1	1		1	2	1				
Total général	25	19	17	10	9	8	7	7	4	4	2	2

PCH: port de charge; PGT: posture, geste traumatisant; CPP: chute de plain-pied; BOM: blessure avec un outil, une machine ; CHD : chute de hauteur ou de dénivellation ; COIN : coincement ; HEFM : heurt avec un élément fixe ou mobile ; **PMFF**: piqûres, morsures de faune ou flore; **PROJ**: projection de vapeur, gaz, poussières, cailloux; **A-NC**: autre / non communiqué; **ROUT**: accident routier; **CHOB**: chute d'objet; **AGR**: agression, rixe;

TYPOLOGIE DES ACCIDENTS

En 2021, on comptabilise 84 accidents au sein du service de l'arbre et des bois : 73 sont liés au travail et 11 au trajet.

Comparaison par trimestre:



Comme pour le SEJ, la comparaison par trimestre montre des valeurs similaires sur le 1er semestre entre 2019 et 2021, et une baisse sur le second semestre.

Pour 2021, les ATS ont été regroupés par activité, ce qui permet d'identifier les activités les plus accidentogènes au SAB:

Activité	Nb d'ATS
Abattage/Elagage	16
Déplacement piéton	8
Chargement/déchargement	8
Entretien horticole - désherbage/arrachage	5
Déplacement vélo	4
Conduite d'engins	3
Broyage	3
Entretien horticole - arrosage/épandage	3
Pause/Prise ou fin de service	3
Déplacement motorisé	2
Entretien mobilier	2
Entretien espaces verts - nettoyage	2
Tonte	2
Plantation	2
Entretien matériel	2
Entretien espaces verts - déchets	1
Non précisé	1
Fendage	1

Activité	Nb d'ATS
Entretien horticole	1
Ouverture/fermeture de jardins	1
Entretien espaces verts - jeux	1
Sculpture sur grume	1
Entretien horticole - taille	1
Total général	73

Comme pour 2021, l'activité ayant provoqué le plus d'accident au SAB en 2020 est l'abattage/l'élagage d'arbres, qui représente environ 1/5 ème des accidents. Cette activité fait l'objet d'un suivi régulier par le BPRP. Début 2021, trois analyses d'accidents survenus lors d'opérations d'abattage ont été réalisées.

2.2.2 RÉPARTITION DES ACCIDENTS AU SEIN DES DIVISIONS

	Accidents de Service 2021	Accidents de Service 2020	AT avec arrêt 2021	AT avec arrêt 2020	Nb de jours perdus 2021	Nb de jours perdus 2020
DIV BB	30	23	18	18	388	653
DIV BV	20	15	16	13	354	241
DIV SUD	8	7	4	4	38	43
DIV NORD	10	4	8	4	297	28
DIV EST	5	6	3	5	37	171
TOTAL	73	56	49	45	1114	1149

Répartition des accidents de travail par divisions du SAB

FACTEURS DE RISQUES LIÉS À LA SURVENUE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL 2.2.2

Pour l'année 2021, sur l'ensemble des accidents du SAB, les principaux facteurs d'accidents sont :

- Les **postures et gestes traumatisants** (PGT) : 25% des accidents (contre 28% en 2020).
- 2. Le port de charges (PCH): 12% des accidents (contre 10% en 2020).
- 3. Suivent les chutes de plain-pied (CPP) : 10%, identique à 2020.

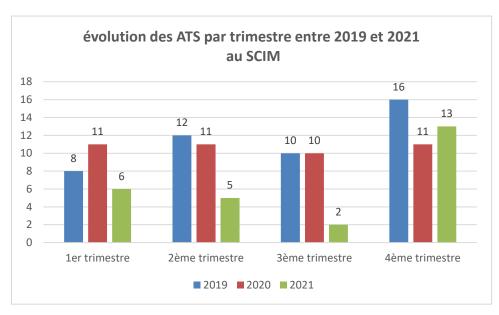
	PGT	PCH	СРР	HEFM	PROJ	ВОМ	ROUT	COIN	AGR	PMFF	СНОВ	CHD	A-NC
DBB	8	3	3	2	2	2	4	2	1			1	2
DBV	5		4	1	1	3		1	1	3	1		
Div Sud	2			1	2		1				1	1	
Div Nord	3	4		1					1		1		
Div Est		2		1				1				1	
	18	9	7	6	5	5	5	4	3	3	3	3	2

CPP: chute de plain-pied, CHD: chute de hauteur ou de dénivellation, PCH: port de charge; BOM: blessure avec un outil, une machine; HEFM: heurt avec un élément fixe ou mobile; CHOB: chute d'objet; COIN: coincement; PGT: posture, geste traumatisant; PROJ: projection de vapeurs, gaz, poussières, cailloux; ROUT: accident routier; AGR: agression, rixe; PMFF: piqûres, morsures de faune ou flore; A-NC: autre / non communiqué

TYPOLOGIE DES ACCIDENTS

En 2021, on comptabilise 34 accidents au sein du service d'exploitation des cimetières. Parmi eux, 8 ont pour cause le trajet et 26 le travail.

Comparaison par trimestre:



Pour le SCIM, le nombre d'AT a été relativement faible sur les trois premiers trimestres, et on peut constater un rebond en fin d'année, avec une valeur tout de même inférieure à 2019.

Pour 2020, les ATS ont été regroupés par activité, ce qui permet d'identifier les activités les plus accidentogènes au SCIM:

Activité	Nb d'ATS
Non précisé	3
Débroussaillage	3
Ouverture/fermeture de site	3
Déplacement piéton	2
Déplacement motorisé	2
Prise/fin de service	2
Soufflage	2
Entretien matériel	2
Creusement	1
Manipulation dalle	1
Déplacement vélo	1
Entretien horticole - taille	1
Entretien espaces verts - déchets	1
Chargement/déchargement	1
Conduite d'engins	1
Total général	26

Pour le SCIM, il ne se dégage pas de tâche réellement plus accidentogène qu'une autre.

À noter que l'activité de démolition, sur laquelle une étude spécifique a été réalisée par l'assistant de prévention référent pour le SCIM n'a occasionné aucun ATS en 2021, contre trois en 2020.

2.3.2 RÉPARTITION DES ACCIDENTS AU SEIN DES CONSERVATIONS

	Accidents de Service 2021	Accidents de Service 2020	AT avec arrêt 2021	AT avec arrêt 2020	Nb de jours perdus 2021	Nb de jours perdus 2020
Bagneux	2	3	2	2	82	127
Thiais	6	11	5	9	165	125
Pantin	11	17	8	16	122	422
Père-Lachaise	4	2	4	2	52	48
Montmartre	0	1	0	0	0	0
Montparnasse	4	2	1	1	35	6
Ivry	0	3	0	0	0	0
Saint Ouen	2	2	2	1	47	96
DT	0	1	0	1	0	7
CIM central	0	1	0	0	0	0
TOTAL	26	43	22	32	503	831

Répartition des accidents de travail par conservations

2.3.3 FACTEURS DE RISQUES LIÉS A LA SURVENUE DES ACCIDENTS DE SERVICE

Pour l'année 2021, sur l'ensemble des accidents des cimetières, les principaux facteurs d'accidents sont:

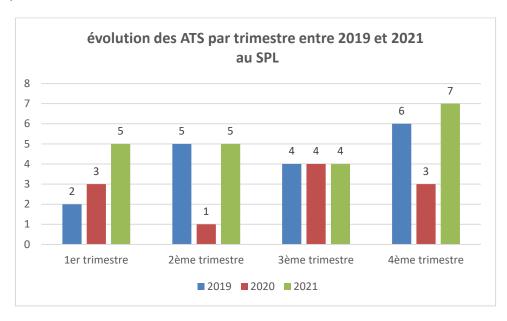
- 1. Les chutes de plain-pied (CPP) ont été à l'origine de 23% des accidents de service, contre 33% en 2020.
- 2. Les postures et gestes traumatisants (PGT) représentent 19% des accidents contre 9% en 2020.
- 3. Enfin, le **port de charge** (PCH) représente 15% des accidents en 2020, contre 12% en 2020.

	CPP	PGT	PCH	HEFM	ROUT	CHD	СНОВ	PROJ	вом	PMFF
Bagneux		2								
Thiais		2		1		1	1		1	
Pantin	3		4	2	1					1
Père Lachaise	2	1						1		
Montparnasse	1									
St Ouen					1	1				
	6	5	4	3	2	2	1	1	1	1

CPP: chute de plain-pied, CHD: chute de hauteur ou de dénivellation, PCH: port de charge; BOM: blessure avec un outil, une machine; HEFM: heurt avec un élément fixe ou mobile; CHOB: chute d'objet; COIN: coincement; PGT: posture, geste traumatisant; PROJ: projection de vapeurs, gaz, poussières, cailloux; ROUT: accident routier; AGR: agression, rixe; PMFF: piqûres, morsures de faune ou flore.

2.4.1 TYPOLOGIE DES ACCIDENTS

En 2021, le SPL comptabilise 23 accidents : 21 sont liés au travail et 2 au trajet. Comparaison par trimestre:



Le SPL est le seul service qui a vu son nombre d'accidents augmenter par rapport à 2019, même si les valeurs restent assez proches.

Pour 2021, les ATS ont été regroupés par activité, ce qui permet d'identifier les activités les plus accidentogènes au SPL:

Activité	Nb d'ATS
Manipulation mobilier	4
Chargement/déchargement	3
Réparation mobilier	3
Manipulation machine	3
Manipulation de pièces	2
Non précisé	2
Fontainerie	2
Réparation machine	2
Total général	21

Sans qu'il n'y ait réellement d'activité qui se détache en termes d'accidentologie, on retrouve la manipulation de mobilier comme activité ayant généré le plus d'accidents (4). Les éléments manipulés par les agents du SPL peuvent en effet parfois être lourds ou encombrants.

2.4.2 RÉPARTITION DES ACCIDENTS AU SEIN DES DIVISIONS

	Accidents de Service 2021	Accidents de Service 2020	AT avec arrêt 2021	AT avec arrêt 2020	Nb de jours perdus 2021	Nb de jours perdus 2020
Moyens mécaniques	3	2	1	2	9	25
Service logistique	1	0	1	0	5	0
Travaux régie et évènementiel	17	9	15	9	361	113
TOTAL	21	11	17	11	375	138

Répartition des accidents de travail par divisions du SPL

2.4.3 FACTEURS DE RISQUÉS LIES A LA SURVENUE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

En 2021, les facteurs d'accidents couvrent principalement le port de charges, les heurts avec un élément fixe ou mobile, et les blessures avec outils ou machines.

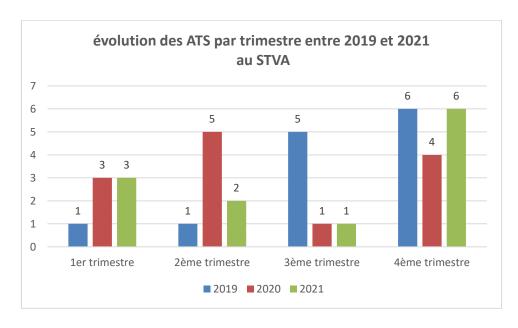
	PCH	HEFM	вом	COIN	PGT	PROJ	СРР	СНОВ
Moyens mécaniques		1		1		1		
Service logistique	1							
Travaux régie et évènementiel	5	2	3	1	2	1	2	1
	6	3	3	2	2	2	2	1

CPP : chute de plain-pied, CHD : chute de hauteur ou de dénivellation, PCH : port de charge ; BOM : blessure avec un outil, une machine; **HEFM**: heurt avec un élément fixe ou mobile; **CHOB**: chute d'objet; **COIN**: coincement; **PGT**: posture, geste traumatisant; PROJ: projection de vapeurs, gaz, poussières, cailloux; ROUT: accident routier; AGR: agression, rixe; PMFF: piqûres, morsures de faune ou flore; A-NC: autre / non communiqué

2.5.1 TYPOLOGIE DES ACCIDENTS

Le STVA a subi en 2021 12 accidents de service et aucun accident de trajet.

Comparaison par trimestre:



Le STVA, en raison des activités du service, a conservé un niveau d'activité proche de la normale pendant le confinement, ce qui peut expliquer un nombre d'accident assez proche entre 2019, 2020 et 2021.

Pour 2021, les ATS ont été regroupés par activité, ce qui permet d'identifier les activités les plus accidentogènes au STVA:

Activité	Nb d'ATS
Chargement/déchargement	2
Entretien des végétaux	2
Plantation	2
Conduite d'engins	1
Non précisé	1
Arrachage	1
Arrosage	1
Entretien matériel	1
Entretien horticole	1
Total général	12

Tout comme pour le SPL, il est difficile faire un ressortir une activité plus accidentogène qu'une autre, sur un faible nombre d'accidents et des activités variées.

À noter qu'en 2021, un presque accident lors de la manipulation d'arbres en motte a fait l'objet d'une analyse spécifique, ayant abouti à une recommandation d'achat de matériel adapté, en cours de recherche.

2.5.2 RÉPARTITION DES ACCIDENTS AU SEIN DES UNITES DE TRAVAIL

	Accidents de Service 2020	Accidents de Service 2019	AT avec arrêt 2020	AT avec arrêt 2019	Nb de jours perdus 2020	Nb de jours perdus 2019
DPAV - Pépinières	7	10	4	8	30	109
DPAV – Production sous serres	3		3		44	
DPAV - Atelier fleuriste	2	1	2	1	6	10
DPAV - Logistique		2		1		12
TOTAL	12	13	9	10	80	131

Répartition des accidents de travail par entités du STVA

2.5.3 FACTEURS DE RISQUES LIES A LA SURVENUE DES ACCIDENTS DE SERVICE

Pour l'année 2021, les principaux facteurs d'accidents sont les projections de poussières, gaz, vapeurs, cailloux, et les heurts avec un élément fixe ou mobile (HEFM).

	PROJ	HEFM	СРР	PGT	CHD	PCH
DPAV - Pépinières	2	1	2	1	1	
DPAV - Production		2		1		
sous serres				1		
DPAV - Atelier						1
Fleuriste						1
	3	3	2	2	1	1

CPP: chute de plain-pied, CHD: chute de hauteur ou de dénivellation, PCH: port de charge; BOM: blessure avec un outil, une machine ; **HEFM** : heurt avec un élément fixe ou mobile ; **CHOB** : chute d'objet ; **COIN** : coincement ; **PGT** : posture, geste traumatisant; PROJ: projection de vapeurs, gaz, poussières, cailloux; ROUT: accident routier; AGR: agression, rixe; PMFF: piqûres, morsures de faune ou flore; A-NC: autre / non communiqué

3.1 EVOLUTION GLOBALE SUR LA PERIODE 2012 - 2021

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Accidents de trajet	54	68	59	60	58	53	61	63	46	38
Accidents de trajet avec arrêt	46	52	30	43	39	39	51	53	38	26

3.2 INDICE DE FREQUENCE DES ACCIDENTS DE TRAJET (IFATR %)

L'indice de fréquence des accidents de trajet est le nombre d'accidents de trajet avec arrêt pour 1000 agents.

IFATR 2014:8 %

IFATR 2015: 11,6 %

IFATR 2016: 10.5 %

IFATR 2017: 12,4 %

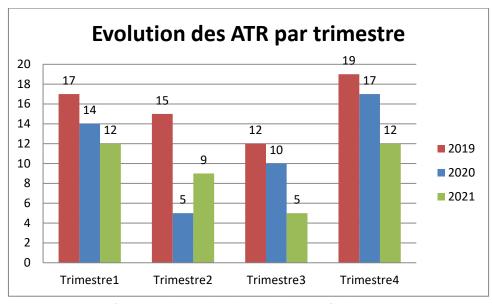
IFATR 2018: 15,2 %

IFATR 2019: 21,1 ‰

IFATR 2020:12,7 %

IFATR 2021:8,6 %

Plus difficile à analyser que celle des accidents de travail, la tendance des accidents de trajet fluctue d'une année sur l'autre, généralement entre 50 et 60. En 2021, on constate une nouvelle baisse par rapport à 2020, malgré un nombre d'ATR déjà bas cette année-là.



Répartition des accidents de travail par entités du SSTVAU

Parmi ces accidentés, 11 d'entre eux se déplaçaient à pied, 10 en vélo, 3 en deux-roues motorisées et 2 en voiture.

7 agents ont eu un accident en prenant les transports en commun (accident dans le moyen de transport ou dans la gare).

Enfin, un accident de trajet est lié à une agression (agent agressé pour son portable et sa montre en se rendant à l'atelier).

À noter que pour 4 ATR, il n'a pas été possible d'identifier le facteur d'après les circonstances.

L'accident de trajet le plus grave concerne un agent qui a chuté la tête la première après avoir percuté un plot en marchant (159 jours).

EVOLUTION GLOBALE SUR LA PERIODE 2011 - 2020 4.1

Les données suivantes sont systématiquement fournies par le Pôle Aptitudes Maladies Accidents, dans le plus strict respect du secret médical. Pour mieux identifier les leviers sur lesquels agir, seuls la nature des maladies et le métier sont indiqués.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de maladies professionnelles ou contractées en service	29	43	11	21	17	14	15	14	12	6	20

Chiffres issus de la médecine statutaire

ÉVOLUTION GLOBALE SUR LA PERIODE 2011/2021

Le nombre de reconnaissances de Maladies Professionnelles a progressivement augmenté à la DEVE, jusqu'à atteindre un pic en 2012 avec 43 maladies professionnelles reconnues, puis présente des niveaux inférieurs depuis six ans.

En 2021, 20 maladies professionnelles ont été reconnues.

Aucun élément tangible ne permet aujourd'hui d'expliquer les variations du nombre de reconnaissances des maladies professionnelles ou contractées en service d'une année sur l'autre.

Note : pour l'année 2020, les données n'ayant pas été renseignées dans le logiciel préventiel au moment de la fourniture des données, la valeur n'est pas réellement fiable.

L'analyse quantitative fait apparaître, comme chaque année, une prépondérance des troubles musculo-squelettiques, puisqu'ils représentent la totalité des maladies professionnelles, réparties de la façon suivante :

✓ **Tableau 57 (A, B, C)**: Il s'agit d'affections péri-articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail (17 des 20 cas de maladies professionnelles reconnues en 2021).

Parmi ces 20 cas, 3 concernent l'épaule (57A), 6 concernent le coude (57B) et 8 concernent le poignet – main et doigt (57C)

Tableau 98: Il s'agit des Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes (2 cas en 2021).

✓ <u>Tableau 19B</u>: Maladie infectieuse de type spirochétose: un cas en 2021 sous la forme de la maladie de Lyme.

Remarque: un agent peut avoir une reconnaissance pour plusieurs maladies professionnelles. En 2021, 14 agents ont été concernés.

4.2 REPARTITION DES MALADIES PROFESSIONNELLES ET MALADIES CONTRACTEES EN SERVICE SELON LE METIER EXERCE









BUCHERONS -**ELAGUEURS** 2016:0 2017:4 2018:4 2019:1 2020:0



FOSSOYEURS	
2016:1	
2017:1	
2018:0	
2019:0	
2020:0	
2021:0	

2021:1 **AUTRES METIERS 2016 : 2** (1 mécanicien et 1 administratif) 2017:0 **2018** : **3** (2 agents de maîtrise et 1 laborantin) **2019 : 1** (agent de maîtrise) **2020 : 2** (1 ingénieur et 1 maçon) 2021: 2 (TS et TSO)